



DATE DE PUBLICATION : 28 juillet 2025

La Contrôleure générale,

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque de France donnée à la Contrôleure générale le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M. Olivier DESMETTRE, Directeur de l'Audit des Services Centraux et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Marie-Céline BARD, son adjoint, à l'effet de passer et conclure, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout marché relatif aux activités de l'Audit des Services Centraux, dans la limite de 25 000 euros (HT).

Fait à Paris, le 28 juillet 2025

Nathalie MOURATILLE